

DOCUMENT DE PRÉSENTATION
Appel à projets ouvert du 15 mars au 25 mai 2018

1. CADRE GÉNÉRAL

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), dans le cadre de sa stratégie 2017 – 2021, se fixe comme l'une des priorités de contribuer à assurer la qualité dans le domaine de la formation et favoriser la prise en compte dans l'offre de formation initiale les besoins socio-économiques de l'environnement local ou national des institutions membres, en valorisant de nouvelles modalités pédagogiques qui visent la sécurisation des trajectoires professionnelles.

Dans le cadre de son projet « Formatheco », l'AUF en ECO se propose de soutenir la mise en place des modules de formation ou des formations courtes professionnalisantes au sein des établissements membres de l'AUF en Europe centrale et orientale.

De manière plus spécifique, il s'agit de répondre, par des projets de formation **aux objectifs suivants** :

- mettre en place de modules de formation en complément aux modules existants à l'université, une formation de courte durée de qualité, pour renforcer les compétences des étudiants et faciliter l'insertion professionnelle de ceux-ci ;
- permettre aux étudiants d'acquérir en quelques jours une technique particulière ou un savoir-faire spécifique, découvrir de nouvelles méthodes et s'approprier de nouveaux outils ;
- accompagner l'inclusion dans les cursus de modules sur le savoir-être, les capacités relationnelles, la créativité et la citoyenneté (« soft skills »).

Ces projets devront apporter aux étudiants de la région une **expérience** du terrain. Ils seront agencés d'un ou plusieurs modules de formation en relation à l'acquisition et le développement de compétences personnelles et/ou professionnelles spécifiques. Ces modules de formation, dont les contenus sont orientés sur des apprentissages concrets, seront dispensés par des enseignants expérimentés, prioritairement issus du secteur socio-économique.

Résultats attendus :

- des offres de formation prenant en compte les besoins de l'économie et les aspirations et possibilités des étudiants ;
- des étudiants mieux préparés à leur vie de citoyen et à leur vie professionnelle.

2. TYPES DE PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets proposés en réponse à cet appel doivent être des projets de formation pour le niveau licence ou master visant :

- un programme défini selon les débouchés de la formation ;
- des modules de formation, des supports de suivi et d'évaluation préparés en partenariat avec l'entreprise et animés par des professionnels issus du terrain ;
- de réelles perspectives d'intégration du marché de travail à l'issue de la formation.

Les projets de formation pourront avoir des formats très divers, **les activités soutenues** dans le cadre de cet appel visant principalement :

- les formations ou les modules de formation complémentaire et spécifique pour une formation déjà en place, à un volume d'enseignement de minimum 20h (formations et modules transversaux, spécifiques, etc.), intégrant de modes d'apprentissage diversifiés ;
- les activités de formation (maximum 10 jours), d'enseignement et d'apprentissage dont au moins 50% du contenu sera dispensé en langue française ;
- la mise à niveau du français (20-30h), pour les formations partiellement francophones et dont les étudiants nécessitent une mise à niveau pour suivre les formations dispensées par des intervenants francophones extérieurs ;
- la participation des étudiants à un module organisé par d'autres universités/organismes (selon le cas).

3. SOUTIEN DE L'AUF

Dans la limite du budget alloué, le soutien de l'AUF peut porter sur les activités suivantes :

- **activités visant les contenus de la formation** : mobilités et missions des formateurs, mise à niveau du français.

4. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le projet doit être porté par un établissement d'enseignement supérieur membre de l'AUF en ECO. Un établissement membre peut déposer plusieurs dossiers.

L'établissement porteur du projet doit satisfaire aux conditions suivantes, faute de quoi le dossier ne sera pas examiné :

- être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF ;
- soumettre le formulaire de candidature en ligne dans les délais impartis ;
- produire l'ensemble des pièces demandées (cf. section 9 du présent document).

Le projet doit être mené en partenariat avec des acteurs socio-économiques.

5. PROCÉDURE DE SÉLECTION

L'ensemble des projets déposés lors de cet appel seront traités, dans un premier temps, sur la base des critères de recevabilité administrative. Seuls les projets qui répondent aux conditions de candidature seront évalués, dans un second temps, au regard de critères de sélection ci-dessous.

Les dossiers présélectionnés pour financement seront soumis à la Commission régionale d'experts pour validation. Conformément aux usages universitaires, les décisions de la Commission régionale d'experts sont rendues de façon souveraine.

Important : les projets peuvent être acceptés sous réserve de modifications demandées par la CRE. Ces modifications peuvent aussi bien porter sur des aspects scientifiques que financiers.

L'AUF en Europe centrale et orientale publie la liste des projets à financer à concurrence des budgets disponibles. La liste des résultats définitifs sera mise en ligne dans la rubrique « Actualités » du site de l'AUF : www.auf.org/europe-centrale-et-orientale/

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères retenus pour la sélection des projets sont :

- qualité de la proposition ;
- lien avec les objectifs de la formation existante ;
- spécificité et caractère innovant du projet notamment en termes de plus-value par rapport à l'offre existante ;
- nature, pertinence et motivation du choix et des compétences visées ;
- aspects marketing (connaissance des besoins des bénéficiaires et implication des entreprises dans le partenariat) ;
- **la valorisation** (durabilité, diffusion et exploitation) systématique des résultats (produits, méthodes, expériences, bonnes pratiques de coopération académique, scientifique et institutionnelle) pour maximiser l'impact du projet sur les bénéficiaires.

Une attention particulière sera accordée à la qualité rédactionnelle du dossier, et à la présence de l'ensemble des informations demandées, d'ordre scientifique, administratif et financier.

7. DURÉE DES PROJETS

Les projets pourront démarrer à la rentrée 2018. Le financement du projet portera sur une période d'une année académique (2018 – 2019).

8. CALENDRIER

15 mars 2018 – lancement de l'appel à projets

25 mai 2018 – **clôture de l'appel à projets**

15 juin 2018 – publication des résultats de l'appel à projets

15 septembre 2018 – démarrage des projets.

9. CONSTITUTION DU DOSSIER

ATTENTION :

Le dossier doit obligatoirement être déposé en ligne sur la plate-forme **formulaire.auf.org** (**Appel à projets, Formations courtes professionnalisantes 2018, Europe centrale et orientale**) avant le **25 mai 2018**, délai de rigueur.

Pour être complet, **le dossier doit comprendre les pièces suivantes :**

- le formulaire de candidature, dûment complété en ligne sur **formulaire.auf.org**
- les annexes au formulaire de candidature.

Le porteur de projet doit présenter un budget prévisionnel équilibré dans lequel apparaît la subvention sollicitée. **Il est nécessaire d'indiquer la contribution financière de l'établissement porteur et des autres partenaires du projet.** S'agissant d'une subvention, nous attirons votre attention sur le fait que la provision maximale qui sera réservée à la réalisation de vos actions pourra être inférieure au montant estimé dans votre dossier de candidature.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier. Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du formulaire en ligne même si l'appel à projets est encore ouvert.

Un établissement peut déposer plusieurs projets. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.

11. REPÈRES BUDGÉTAIRES

Type de soutien	Code	Montant maximal en région ECO
Mission d'enseignement (frais de transport et de séjour, selon le cas)	MIR	selon les barèmes en vigueur à l'AUF
	DEP	selon les barèmes en vigueur, 2 ^e classe
Mise à niveau du français	FOB	selon les barèmes en vigueur à l'AUF
Module de formation ou formation complète	FOB	selon les barèmes en vigueur à l'AUF

ANNEXES

ANNEXE 1 – LISTE DES IMPLANTATIONS DE L'AUF EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ET DES PAYS SITUÉS DANS LEUR AIRE DE COMPÉTENCE

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Monténégro, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie, Ukraine

<p>Agence universitaire de la Francophonie en Europe centrale et orientale 1, rue Schitu Magureanu, 050025, Bucarest, ROUMANIE Téléphone : 00 40 213 121 276 courriel : europa-centrale-orientale@auf.org site : www.auf.org/europa-centrale-et-orientale/</p>	<p>Antenne de l'AUF à Chisinau Université Libre Internationale de Moldova 52, rue Vlaicu Pârcalab, bureau 329 2012, Chisinau, MOLDOVA Téléphone : 00 373 22 23 75 35 Télécopie : 00 373 22 23 23 45 courriel : info@md.auf.org</p>
<p>Antenne de l'AUF à Sofia 1, rue Léopold Sédar Senghor Bâtiment Nord, entrée Shipka, étage 4 1618, Sofia, BULGARIE Téléphone : 00 359 2 423 29 54 Télécopie : 00 359 2 955 95 85</p>	<p>Campus numérique francophone d'Erevan Université Linguistique d'État « V. Brussov » d'Erevan 42, rue Toumanian 002, Erevan, ARMÉNIE Téléphone : 00 374 10 54 39 09 Télécopie : 00 374 10 58 55 5</p>
<p>Campus numérique francophone de Tbilissi Université d'État de Tbilissi 36, avenue Tchavtchavadzé Bâtiment V 0179, Tbilissi, GÉORGIE Téléphone : 00 995 32 91 60 08</p>	<p>Campus numérique francophone de Tirana Université de Tirana Faculté des Langues Étrangères rue El Basan, étage 1, aile gauche, salle 107 Tirana, ALBANIE Téléphone : 00 355 68 24 14 329</p>